

# Bibliomer

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : **52 – Juillet 2010**

Thème : **5 – Consommation et marchés**

Sous-thème : **5 – 3 Consommation**

Notice n° : **2010-5300**

## **Susciter le consentement des consommateurs à payer pour des saumons étiquetés « biologique » et « bien-être » dans une expérience de choix non-hypothétiques**

*Eliciting consumers' willingness to pay for organic and welfare-labelled salmon in a non-hypothetical choice experiment*

**Olesen I., Alfnes F., Rora M.B. and Kolstad K.**

\* Nofima Marin AS, P.O. Box 5010, N-1432 Å...s, Norway ; Department of Economics and Resource Management, Norwegian University of Life Sciences, P.O. Box 5003, N-1432 Å...s, Norway

*Livestock Science*, 2010, 127 (2-3), p. 218-226 - *Texte en Anglais*

📄 à commander à : l'auteur, l'éditeur ou à l'INIST

### ● **Résumé**

Afin de déterminer leur intention d'achat et leur consentement à payer plus cher, 84 consommateurs norvégiens (115 recrutés) ont participé à une expérience dans laquelle ils avaient à choisir, en situation « réelle » simulée d'achat, entre 3 différents saumons d'élevage : classique, étiqueté « agriculture biologique » et étiqueté « bien-être animal » (« Freedom Food »). Les produits étaient présentés en portion de 400 g et certifiés par des organisations spécialisées.

Les résultats montrent que :

- en majorité, les consommateurs préfèrent le saumon « biologique » et « bien-être » ;
- les consommateurs sont prêts à payer 2 € de plus au kilo (soit +15 %) pour des saumons étiquetés « biologique » et « bien-être », à condition que l'aspect, notamment la couleur, soit comparable aux saumons « classiques » ;
- 80 % d'entre eux sont pourtant d'accord pour dire que l'alimentation du saumon ne doit pas contenir de colorants artificiels ;
- le peu de différence de consentement d'achat entre le saumon « biologique » et « bien-être » suggère que les consommateurs considèrent ces produits proches, en satisfaisant la même demande pour une aquaculture durable. D'ailleurs 53 % des consommateurs pensent que l'aquaculture « biologique » procure plus de bien-être aux poissons que l'aquaculture conventionnelle ;
- le saumon « biologique » est considéré par les consommateurs comme plus sûr (à 60 %), meilleur pour la santé (58 %) et pour la nature (75 %). Par contre, 40 % considèrent son goût équivalent à celui du saumon « classique ».

Les consommateurs norvégiens sont prêts à payer plus pour améliorer le bien-être animal et réduire les impacts environnementaux indésirables des fermes aquacoles. C'est pourquoi, l'éco-labellisation des saumons peut devenir une stratégie de différenciation importante pour les aquaculteurs dans le futur. Néanmoins, les propriétés esthétiques des produits devront être préservées pour bénéficier de cette tendance.

**N.B.**

- une nouvelle norme norvégienne pour le saumon « biologique » devrait permettre l'addition de colorants, issus notamment d'algues, dans l'alimentation, ce qui facilitera l'obtention de poissons bien colorés pour les aquaculteurs.
- un écolabel privé pour l'aquaculture, ASC (Aquaculture Stewardship Council), s'inspirant du MSC pour la pêche, est en cours de préparation par le WWF et l'IDH (Dutch Sustainable Trade Initiative). Il devrait être opérationnel courant 2011. Des groupes de discussion et de travail sur 12 espèces (saumon, tilapia, panga, crevette, moule, truite...) ont été mis en place.

<http://www.ascworldwide.org/index.cfm?act=tekst.item&iid=2&lng=1>